

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 29 septembre 2025 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal du 19 juin 2025.
- Compte rendu des décisions :
 - DC_200825_C : décision du Maire relative à la tarification du bus de la culture du 15 novembre 2025 ;
 - DC_200825_C2 : décision du Maire relative à la tarification des manifestations culturelles 2025-2026.

Jeunesse

- D2025/39 - Avenant à la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles entre la commune de Mios et la CAF de la Gironde.

Finances

- D2025/40 - Reversement d'une subvention au collège de Mios attribuée par erreur à la Commune.
- D2025/41 – Décision modificative n°1 budget principal.
- D2025/42 - Tarification «Mios Gaming ».
- D2025/43 - Admissions en non valeur 2025.
- D2025/44 - Remboursement de frais à un agent.

Ressources humaines

- D2025/45 – Instauration d'une participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire de ses agents (mutuelle).
- D2025/46 - Modification du tableau des emplois permanents.

Aménagement du territoire

- D2025/47 – Mise à jour du tableau de classement des voiries communales.

Administration générale

- D2025/48 – Nouvelle dénomination des écoles primaires « Ramonet » et « Lillet ».
- D2025/49 - Adoption du règlement intérieur du Village de Noël.

Intercommunalité

- D2025/50 – COBAN – Modification des statuts.
- D2025/51 - COBAN – Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.